



## Louer à des agriculteurs respectueux de l'environnement



### Témoignage d'une propriétaire de parcelle en Seine-et-Marne

« En 2017, afin de faire évoluer l'exploitation d'un terrain agricole de 1 ha vers une agriculture responsable, j'ai contacté l'association Terre de Liens Île-de-France, qui m'a mise en relation avec des porteurs de projet intéressés. Un an après, j'ai rencontré un couple de jeunes maraîchers déjà installés, qui vendaient leurs légumes en AMAP\* et qui travaillaient sans produits phytosanitaires. Ils étaient intéressés par ma parcelle mais n'avaient pas les financements pour l'acheter. J'ai donc décidé de la leur louer.

Pour préparer le bail, nous avons organisé une réunion avec les maraîchers et Terre de Liens. Un pré-bail a été rédigé, que nous avons ensuite signé. Après quelques mois supplémentaires pour finaliser les démarches, j'ai finalement signé le bail pendant l'hiver 2019.

La location de ma parcelle n'est pas une question financière, surtout lorsque l'on voit le peu que cela rapporte. Mon souci essentiel, c'est que cette terre bénéficie à des paysans respectant la nature et la santé des consommateurs, grâce à leurs pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ».

« Mon souci essentiel, c'est que cette terre bénéficie à des paysans respectant la nature et la santé des consommateurs, grâce à leurs pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ».